GOUVERNANCE, RISQUES & ENJEUX ETHIQUES DE L'IA

Durée – 1 jour (7 heures) | **Public –** Direction, DAF, DRH, responsables conformité, managers.

Prérequis – Aucun.

Intervenant – Consultant-formateur IA / conformité.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Cerner les risques liés à l'IA (biais, sécurité, dépendance, RGPD)
- ✓ Identifier les obligations réglementaires (AI Act, protection des données)
- ✓ Définir une charte d'usage interne
- ✓ Structurer un dispositif de contrôle et de validation
- ✓ Mettre en place une gouvernance IA adaptée à la taille de l'organisation

Contenu pédagogique

✓ Cerner les risques liés à l'IA (Comprendre)

- Panorama de l'IA et de ses usages en entreprise
- Biais et discriminations
- Sécurité et dépendance technologique
- Protection des données et enjeux RGPD

✓ Anticiper les risques juridiques, organisationnels et réputationnels (Comprendre)

- Risques juridiques et responsabilités
- Risques organisationnels (dépendance, montée en compétence)
- Risques réputationnels et de confiance
- Cartographier ses risques

✓ Identifier les obligations réglementaires (Cadrer)

- L'AI Act européen : logique par niveaux de risque et obligations
- La protection des données (RGPD) appliquée à l'IA
- Documentation, transparence et conformité

✓ Définir une charte d'usage interne (Cadrer)

- Les principes d'une charte d'usage de l'IA
- Règles et bonnes pratiques (contrôle humain, confidentialité)
- Rédiger et diffuser sa charte

✓ Structurer un dispositif de contrôle et de validation (Gouverner)

- Processus de validation des usages et des outils
- Contrôle humain et points de vigilance
- Suivi et amélioration continue

✓ Mettre en place une gouvernance IA adaptée (Gouverner)

- Les piliers d'une gouvernance de l'IA
- Rôles et instances (référents, comité, conformité)
- Adapter la gouvernance à la taille de l'organisation

Démarche et méthodes pédagogiques

Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit ». On travaille sur votre organisation : cartographie des risques et première charte se construisent en atelier. Méthodes :

- ✓ Participative : basée sur le questionnement des participants.
- ✓ Active : fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants.
- ✓ Application directe à votre organisation et à vos usages de l'IA.

Moyens pédagogiques

Cas concrets et études de cas réglementaires ; Atelier — cartographie des risques ; Atelier — trame de charte d'usage interne ; Remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation

- ✓ Évaluation formative en cours de module
- ✓ Évaluation des acquis réalisée avec un QCM
- ✓ Satisfaction à chaud et à froid

Sanction de la formation – Certificat de réalisation